

UNION DES EGLISES PROTESTANTES D'ALSACE ET DE MOSELLE

PAROISSE LUTHERIENNE DE METZ

Lettre paroissiale n°241 ~ mai-août 2022

éditorial

Bientôt, nous fêterons la Pentecôte et nous aurons la joie de compter parmi nous un jeune qui confirmera son baptême.

Nous ne sommes pas très à l'aise par rapport à cette grande fête chrétienne qui nous rappelle peut-être les effets spéciaux d'un film de science fiction : des langues de feu tombant du ciel et se posant sur les apôtres qui proclament alors la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ dans la langue maternelle de ceux qui se trouvaient là. Incroyable !

Mais avant de parler de cet événement, rappelons qu'à l'époque du Christ, la Pentecôte juive était très importante : c'était la fête du don de la loi, l'une des trois fêtes de l'année pour lesquelles on se rendait à Jérusalem en pèlerinage. Le texte de Luc dans le livre des Actes des apôtres nous le rappelle : « Quand arriva la Pentecôte, ils se trouvaient réunis tous ensemble ».

Bien sûr, Luc parle ici des disciples ; mais la suite du texte dit bien que beaucoup de monde est venu de partout, des milliers de Juifs pieux arrivant parfois de très loin : on est donc très nombreux à Jérusalem ! On vient à Jérusalem dans la ferveur, la foi, l'enthousiasme d'un pèlerinage pour renouveler l'Alliance avec Dieu.

Pour les disciples, bien sûr, cette fête de Pentecôte, cinquante jours après la Pâque de Jésus, ne ressemble à aucune autre ; pour eux, plus rien n'est comme avant. Ce qui ne veut pas dire qu'ils s'attendent à ce qui va se passer !

Les langues de feu de la Pentecôte, le bruit « pareil à celui d'un violent coup de vent » suggèrent que nous sommes ici dans la ligne de ce qui s'était passé au Sinaï, quand Dieu avait donné les tables de la loi à Moïse (Exode chapitre 19).

En s'inscrivant dans la ligne de l'événement du Sinaï, Luc veut nous faire comprendre que cette Pentecôte, cette année-là, est beaucoup plus qu'un pèlerinage traditionnel : c'est un nouveau Sinaï ; comme Dieu avait donné sa loi à son peuple pour lui enseigner à vivre dans l'Alliance, désormais Dieu donne son propre



Colombe de la paix créée par Yulia Brodskaya, artiste d'origine russe ; vendue pour venir en aide aux Ukrainiens.

Esprit à son peuple. Désormais, la loi de Dieu (qui est le seul moyen de vivre vraiment libres et heureux) est écrite non plus sur des tables de pierre, mais sur des tables de chair, le cœur de l'homme, pour reprendre une image du prophète Ezéchiel.

Par ailleurs, nous ne pouvons parler de la Pentecôte sans parler de la tour de Babel. Le récit (Genèse 11) nous dit que tous les hommes parlaient la même langue, ils avaient le même langage et les mêmes mots. Ils décident d'entreprendre une grande œuvre qui mobilisera toutes leurs énergies : la construction d'une tour immense. Dieu intervient pour arrêter leur projet : il les disperse à la surface de la terre et brouille leurs langues. Désormais les hommes ne se comprennent plus. Si on veut bien ne pas faire de procès d'intention à Dieu, impossible d'imaginer qu'il ait agi pour autre chose que pour notre bonheur. Donc, si Dieu intervient, c'est pour épargner à l'humanité une fausse piste : la piste de la pensée unique, du projet unique (d'une paroisse unique? D'une Église unique ?).

Le récit de la Pentecôte chez Luc s'inscrit bien dans la ligne de Babel : à Babel, l'humanité apprend la diversité ; à la Pentecôte, elle apprend l'unité, et non l'uniformité, dans la diversité : désormais toutes les nations qui sont sous le ciel entendent proclamer dans leurs diverses langues l'unique message : les merveilles de Dieu. Belle fête de Pentecôte à vous !

Hanitra Ratsimanampoka, Pasteur

Dans notre paroisse

informations

BAPTÊMES

Nous aurons la joie de célébrer le baptême de :

- Noam Heilig le 29 mai 2022

- Malo Théobald le 19 juin 2022

Qu'ils grandissent dans la connaissance de notre Seigneur !

CONFIRMATION

Charly Blanc (petit-fils de la famille Mandon) et Julie Feireisen (petite-fille de la famille Zimpfer - TN) confirmeront leur baptême le dimanche de la Pentecôte. Nous sommes fiers de nos catéchumènes. Nous espérons qu'ils continueront leur chemin avec l'aide de l'Esprit-Saint.

FÊTE DE LA FRATERNITÉ

Cela fait 2 ans que nous n'avons pas pu célébrer cette fête interreligieuse avec nos frères catholiques, orthodoxes, juifs et musulmans. Notre atelier gospel participera au concert donné par les différents choeurs dans le hall de l'hôpital Mercy le jeudi 12 mai à partir de 16h00.

CONFÉRENCE

Organisée par les paroisses protestantes de Montigny et de la rue Mazelle avec M^{me} le professeur Madeleine Wieger le **vendredi 13 mai à 20h à l'église luthérienne sur « La figure de Judas »**.

Entrée libre, plateau à la sortie pour couvrir les frais.

CO-VOITURAGE

Pour venir au culte : Merci de vous signaler (ou signaler une personne) si vous souhaiteriez qu'un membre du CP vienne vous chercher avant le culte.

RÉPÉTITION AVANT LE CULTE

Vous aimez chanter et apprendre de nouveaux cantiques ? Vous êtes les bienvenus à 9h45 tous les dimanches pour répéter avec nous !

REPAS POUR PERSONNES ISOLÉES

Nous aimerions organiser un repas pour les personnes isolées à la rentrée. Seriez-vous intéressé(e) ? Alors, inscrivez-vous ! Nous verrons ensemble la date.

SOMMAIRE

- p. 2 Dans notre paroisse
- p. 3 Photos des événements passés
- p. 4-5 « Le sabbat est fait pour l'homme et non l'homme pour le sabbat » par C. Guth
- p. 6 Plan des cultes et des activités paroissiales
- p. 7-8 Historique de la Fondation St Jean (partie 2) par J. Silberreiss

JOURNÉE SAAR-LOR-LUX

« Sur la frontière de Reinheim à

Brenschelbach » le samedi 14 mai 2022

- 06h30 Yutz (temple)
- 06h45 Mondelange (parking McDonald's)
- 07h15 Longeville-lès-Metz (patinoire)
- 08h30 Accueil à Reinheim (*merci de ramener votre café !*)
- 09h30 Visite guidée du Parc Archéologique Européen de Bliesbruck-Reinheim
- 11h30 En route
- 12h15 Déjeuner à Hornbach (restaurant)
- 14h00 En route
- 14h15 Promenade à Ormersviller (Chapelle Saint-Joseph et Croix de la Paix)
- 15h15 En route
- 15h30 Goûter à Brenschelbach (foyer communal)
- 16h30 Culte d'envoi à Brenschelbach (église)
- 17h00 En route
- 18h45 Longeville-lès-Metz (patinoire)
- 19h15 Mondelange (parking McDonald's)
- 19h30 Yutz (temple)

Prix : 30,00 € (sans autocar) ou 50,00 € (avec autocar) par personne

Renseignements et inscriptions :

Alfred KOCH, pasteur e.r.

Résidence "Le Vieux Relais"

158 A Grand'Rue 67700 SAVERNE

Tél. 06 38 72 39 21 ou 09 62 15 26 25

Talon d'inscription

(impérativement avant le 28 avril 2022)

Nom et prénom

Adresse

Tél

Nombre de personnes Repas végétarien

Lieu de départ

Merci de libeller votre chèque à l'ordre du « Consistoire Réformé de Metz »

Date et signature :

Culte autrement JEC

2022



Célébration interreligieuse pour l'Ukraine

9 mars 2022



Journée consistoriale à Stiring Wendel avec le professeur Lienhard

20 mars 2022



29 mars 2022



Redoutablement efficace d'avoir la foi...
 Suivre l'exemple... des Saintes écritures...
 Une femme demande à son mari : « Quel est ton programme pour les fêtes de Pâques ? »
 - Le mari : Je ferai exactement comme Jésus-Christ.
 - La femme : C'est-à-dire ?
 - Le mari : Je vais disparaître le vendredi et réapparaître le dimanche.
 - La femme : D'accord, moi je ferai comme la Vierge Marie.
 - Le mari : C'est-à-dire ?
 - La femme : Revenir à la maison enceinte sans être touchée par mon mari.
 Depuis c'est le calme à la maison, même sortir le chien se fait en couple...

HUMOUR



« Le sabbat est fait pour l'homme et non l'homme pour le sabbat » (Mc2.27)

ou le dogme est fait pour l'homme et non l'homme pour le dogme

Le sabbat, temps consacré à Dieu par l'homme, temps du repos pour l'homme où celui-ci, dans la religion juive, doit rendre grâce à Dieu pour tous les bienfaits reçus par Dieu.

Ce temps est sacré. C'est à dire intouchable. Il ne peut être souillé par la désobéissance de l'homme. C'est tellement vrai qu'il est le 4ème commandement (Ex20.8) parmi les 10 à la croisée des trois premiers (Ex20.3-7) qui concernent le rapport de l'homme à Dieu et des 5 suivants (Ex20.8-19) qui concernent les rapports entre les hommes eux-mêmes. La sacralité de ce commandement est institué par Dieu lui-même qui interdit tout travail à l'homme et qui le grave donc dans le marbre des tables de la loi pour en signifier l'inaltérabilité.

A travers ce commandement Dieu veut protéger l'homme de lui-même pour lui éviter de devenir esclave de son travail et de ses activités. Dieu veut offrir à l'homme un temps de respiration, un temps pour souffler, un temps de régénération, un temps de contemplation pour lui permettre de se reconstruire une santé psychique et physique et de pouvoir ainsi admirer, contempler ce qu'il a pu réaliser de beaux avec ses mains dans la multiplicité et la diversité de ses oeuvres. Dieu veut que l'homme reste et demeure humain et libre et non asservi ni à ses œuvres, ni à d'autres hommes et donc pouvant perdre ainsi son humanité. C'est la raison pour laquelle le juif profondément croyant et pieux ne travaille pas le samedi, jour de sabbat et respecte ce dogme à la lettre. Une vérité à croire à laquelle il est interdit de déroger. Malheur à celui qui ne respecte pas la **loi** de Dieu à la lettre.

Et pourtant l'Evangile, c'est-à-dire la Bonne Nouvelle, nous révèle quelques versets plus loin (Mc3.1-6) que Jésus, le Fils de Dieu, a travaillé le jour du sabbat puisqu'il a guéri un homme qui avait la main paralysée. De surcroît il le fait sous les yeux de ceux qui observent et respectent la loi de Moïse avec vénération. Jésus a donc violé, transgressé, désobéi à la **loi**. Lui, le Fils de Dieu, dépasse la **loi**, celle établie par son propre Père. Lui Jésus, Dieu né de Dieu, va au-delà de ce qui est strictement permis ou défendu par la **loi** gravée dans le marbre. En agissant ainsi, il met sa propre vie en danger puisque « les pharisiens et les hérوديens tiennent conseil sur les moyens de le faire périr » (Mc3.6). Notons que ce n'est pas Dieu le Père qui met en danger la vie de son Fils, mais ce sont les hommes se réclamant de Dieu et de ses observances qui veulent mettre un terme à la vie du Fils de Dieu.

Le motif de cet acte de Jésus est simple : L'homme, l'humain passe avant toutes considérations législatives pouvant enfermer celui-ci dans et sous une quelconque forme d'esclavage. Esclavage de la faim (Mc2.25ss), esclavage de la maladie (Mc3.5), esclavages sous quelques formes que ce soient. L'amour de Jésus, Fils de Dieu et vrai homme, est plus fort, plus grand que la LOI. L'amour de Dieu, sa liberté car il n'y a pas d'amour sans liberté, s'exprime par une grâce infinie de guérison et de pardon. « Là où le péché a abondé, la grâce a surabondé » disait Paul en Rm5.20.

Jésus, fils de Dieu, ne s'est pas laissé enfermer par et dans la sacralisation des dogmes de son époque à chaque fois qu'il fallait sauver l'humanité (les pauvres, la veuve, le paralytique, l'aveugle, le boiteux, les lépreux, la prostitué, la femme adultère, le publicain, le collecteur d'impôt, le centurion, le bon larron, la cananéenne, etc ...). Pour lui le salut de l'humain passe avant le respect du dogme, de la loi, du sabbat. Il ne s'est pas non plus laissé enfermer dans les conseils, les interprétations, les jugements, les enquêtes. Son amour et sa liberté intérieure lui permettaient de discerner que l'urgence de l'humain à sauver transcendait et dépassait la loi et les dogmes. La vérité ne se trouvent pas dans les dogmes elle se trouve dans le coeur de l'Homme et du Divin. « Je **suis** le chemin, la vérité et la vie » disait Jésus (Jn14.6) ; « Je **suis** la résurrection et la vie » (Jn11;25). Jésus affirme cela avec la même force que Dieu qui répond à Moïse qui lui demande son **nom** (Ex3.13) sur le mont Horeb : « **je suis celui qui suis** » c'est à dire je **suis** de toute éternité, je **suis** à la fois la passé, le présent et l'avenir dans le même instant. Bref, je **suis** la **vie**. Je ne suis pas la mort avec l'ensemble de ses corollaires (l'enfermement, le mensonge, l'esclavage, etc...).

Les dogmes qui prétendent dire et définir les vérités à **croire** sont comme des pierres précieuses, froides, que l'on enferme dans un coffre (à l'image des tables de la loi enfermées dans un coffre de bois) de peur qu'elles ne soient volées, perdues, altérées, usées par le temps ou dans le temps. Les dogmes sont figés car ils définissent les vérités à croire et donc la vraie foi ou plutôt ce qu'il faut croire et conséquemment définissent ceux ont **raison** et ceux qui ont **tort**. Ceux qui sont dans le **vrai** du dogme et ceux qui sont dans le **faux** ou l'erreur du dogme. Face à la quête de Dieu, au désir de Dieu gravés dans le coeur de l'homme, le dogme, loin d'unir sépare, divise les croyants. Combien de croyants s'emparent des dogmes pour les brandir et s'en servir comme des massues pour écraser et faire taire ceux et celles qui osent penser et agir différemment car faisant passer la souffrance et la quête d'une guérison et d'un chemin de paix avant l'observance de la loi et le respect sacré de la lettre ? Ils sont légions depuis la nuit des temps. Cela a toujours été le combat entre les conservateurs et les novateurs, entre ceux qui s'accrochent désespérément à la lettre, à la pureté du texte et de la foi dogmatique, à la tradition

quitte à adopter un comportement sectaire et ceux qui acceptent le risque de l'erreur, l'ouverture au monde, le brassage du message évangélique se tissant et se métissant avec d'autres traditions non chrétiennes avec le risque ou la chance de faire naître une ou des sociétés nouvelles. C'est l'éternel combat du conservatisme et des traditions intangibles et sécurisantes face à l'évolution des nouveautés qui déstabilise faisant craindre le pire et pouvant laisser entrevoir un chaos éventuel voire possible avec des peurs irrationnelles et incontrôlées.

Dans le Film « Le Brio » au sein duquel l'acteur Daniel Auteuil incarne un professeur de droit « raciste » chargé de coacher une étudiante maghrébine pour l'amener à réussir un concours d'éloquence, celui-ci affirme que ce qui est important « ce n'est pas la vérité, mais le fait d'avoir raison » et donc de tout mettre en œuvre d'un point de vue argumentaire et rhétorique pour démontrer à la partie adverse qu'elle a tort. Il y a donc un perdant et un gagnant. « J'ai raison, tu as tort » ; « je l'emporte, tu perds. Je jouis de ma victoire, tu pleures dans la frustration et la défaite ».

Mais la vérité, a-t-elle été cherchée ? Où est-elle ? A-t-elle été faite ? Non, bien sûr. L'humain en est-il sorti grandi ? Non, il est le grand perdant de cette mascarade ou de ce jeu dans lequel parfois la complicité et le rôle tragique joué mutuellement par les acteurs se mêlent et dans lequel vérité et mensonge se dupent réciproquement. C'est exactement à l'opposé de l'intuition du Psalmiste qui dans le Ps84 chante ce qui suit :

- 11 Amour et vérité se rencontrent, justice et paix s'embrassent ;
- 12 La vérité germera de la terre et du ciel se penchera la justice.
- 13 Le Seigneur donnera ses bienfaits, et notre terre donnera son fruit.
- 14 La justice marchera devant lui, et ses pas traceront le chemin.

Non seulement le Christ, fils de Dieu, a transgressé, dépassé la loi, désobéi à la loi, mais de plus il l'a abolie. C'est exactement ce que Paul a compris dans l'épître aux Ephésiens (Eph2.15ss). « Il a aboli la loi et ses commandements avec leurs observances. Il a voulu ainsi, à partir du juif et du païen, créer en lui un seul homme nouveau, ... » avec cette affirmation complémentaire (Eph2.8) « C'est par la grâce, en effet, que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi ; vous n'y êtes pour rien, c'est le don de Dieu ».

Ce ne sont donc pas les dogmes, les vérités à croire qui sauvent l'homme et permettent de trouver des solutions aux problématiques face auxquelles il est confronté aujourd'hui. Il n'est plus question d'aller s'y réfugier pour prétendre avoir raison et ainsi définir celui qui a tort et l'enfermer dans des interprétations ou des jugements portants en eux des germes de morts. C'est la grâce qui sauve en ouvrant des chemins de vérité vers l'inconnu.

Le dogme n'est là que comme un outil pouvant apporter un éclairage sur un chemin escarpé aux uns et aux autres. Il est au service de tous sans exception. En aucun cas il ne peut être utilisé comme une arme, un canon dont on s'empare pour chercher à neutraliser, à écraser l'autre. Le dogme ne peut pas servir à justifier des propos ou des actes visant à réduire l'autre ou à faire de l'autre un adversaire à abattre. Le dogme n'est nullement un absolu mais il est de l'ordre de la relativité sujette à l'interprétation en fonction des évolutions de la société. Nul ne peut s'approprier la vérité d'un dogme sans courir le risque de le pervertir en le figeant dans un temps et un espace donnés. Il n'y a rien de pire et de plus dangereux que les vérités toutes faites car **la vérité**, par essence est toujours à chercher, à construire dans une quête permanente, dans une enquête évolutive, dans une histoire qui se construit au jour le jour. Pour le chrétien, le Christ **est** la vérité, une vérité qui meurt sur une croix et qui ressuscite le Dimanche de Pâques après avoir été ensevelie dans un tombeau. Dogme et évolution s'éclairent, s'approfondissent, se nourrissent mutuellement dans un échange constant et permanent. L'**absolu** de Dieu est un absolu vivant et non mort ou inerte. Il s'appelle **Jésus de Nazareth**, fils de Dieu. Et son unique caractéristique est l'**amour**, dogme vivant de chair gravé dans le cœur de l'homme. Dogme incarné en Jésus, vrai homme, vrai Dieu au plus profond de notre humanité. Dogme semé dont la responsabilité de l'homme est de le faire fructifier et grandir afin qu'il porte beaucoup de fruit. Telle est la véritable foi : marcher à la suite de Jésus de Nazareth et adhérer, croire, à sa capacité d'aimer l'humanité jusqu'à donner sa vie pour elle.

Oui, « Le sabbat est fait pour l'homme et non l'homme pour le sabbat » (Mc2.27). Oui le dogme est fait pour l'homme et non l'homme pour le dogme. Seul Dieu est absolu ; tout ce qui est de l'ordre des œuvres humaines à travers l'histoire est relatif et l'oublier c'est entrer dans le monde de l'idolâtrie.

Je voudrais conclure mon propos par ces paroles d'Athenagoras (1886-1972), Patriarche de Constantinople, du 1^{er} novembre 1948 au 7 juillet 1972.

« La guerre la plus dure, c'est la guerre contre soi-même. Il faut arriver à se désarmer. J'ai mené cette guerre pendant des années, elle a été terrible, mais je suis désarmé. Je n'ai plus peur de rien car l'amour chasse la peur.

Je suis désarmé de la volonté d'avoir raison, de me justifier en disqualifiant les autres. Je ne suis plus sur mes gardes, jalousement crispé sur mes richesses ; j'accueille et je partage. Je ne tiens pas particulièrement à mes idées et à mes projets ; si l'on m'en présente de meilleurs, ou plutôt non, pas meilleurs mais bons, j'accepte sans regrets, j'ai renoncé au comparatif. Ce qui est bon, vrai, réel est toujours pour moi le meilleur. C'est pourquoi je n'ai plus peur ; quand on n'a plus rien on n'a plus peur. Si l'on se désarme, si l'on se dépossède, si l'on s'ouvre au Dieu-Homme qui fait toutes choses nouvelles, alors lui efface le mauvais passé et nous rend un temps neuf où tout est possible. »

Christian GUTH

Plan des cultes et des activités paroissiales

CULTES

Dimanche	01/05/22	Le bon Berger	10h00 avec Sainte Cène
Dimanche	08/05/22	La nouvelle création	10h00 + verre de l'amitié
Dimanche	15/05/22	Culte commun à Ars/Moselle	10h30 (pas de culte à la rue Mazelle)
Dimanche	22/05/22	Culte musical – liturgie en musique	10h00
Jeudi	26/05/22	Ascension	10h00
Dimanche	29/05/22	Présentation du confirmand + baptême	10h00 avec la chorale gospel
Dimanche	05/06/22	Pentecôte et confirmation	10h00 avec Sainte-Cène
Dimanche	12/06/22	Culte commun au Temple neuf	10h30 (pas de culte à la rue Mazelle)
Dimanche	19/06/22	Culte du souvenir de baptême + baptême	10h00
Dimanche	26/06/22	L'invitation	10h00
Dimanche	03/07/22	Le message de la réconciliation	10h00 avec Sainte-Cène
Dimanche	17/07/22	L'appel qui sauve	10h00
Dimanche	31/07/22	A la table du Seigneur	10h00
Dimanche	14/08/22	Les dons confiés	10h00 avec Sainte-Cène
Dimanche	28/08/22	Pharisiens et collecteurs d'impôts	10h00
Dimanche	04/09/22	Brocante du quartier Outre-Seille (à confirmer)	07h - 18h

ACTIVITÉS PAROISSIALES

Vendredi	06/05/22	Réunion du CP	19h30
Samedi	07/05/22	Séance-KT	10h00 à 12h00 (Montigny)
Mardi	10/05/22	Partage biblique et prière	14h00-16h00 chez Yela Démelas
Jeudi	12/05/22	Fête de la fraternité avec les chorales	16h00 Hôpital Mercy
Vendredi	13/05/22	Conférence commune Mazelle/Montigny avec M ^{me} le professeur Madeleine Wieger sur « La figure de Judas »	20h00 à l'église luthérienne
Samedi	14/05/22	Marche Saar-Lor-Lux	07h15-18h45
Samedi	14/05/22	Répétition de l'atelier Gospel	09h00-12h00 (rue Mazelle)
Dimanche	15/05/22	Concert de l'Atelier Gospel	15h00 à l'église catholique de Vittoncourt
Mercredi	18/05/22	Atelier de développement	18h00-20h00
Samedi	21/05/22	Séance-KT	14h00-18h00 (rue Mazelle)
Samedi	28/05/22	Répétition de l'atelier Gospel	09h00-12h00 (Saint-Avold)
Samedi	28/05/22	Nettoyage de l'église	14h00-17h00
Samedi	28/05/22	Assemblée d'inspection	15h00-17h00 à Mittersheim
Mardi	31/05/22	Café paroissial	14h30-17h00
Mardi	07/06/22	Partage biblique et prière	14h00-16h00 chez Yéla Demelas
Samedi	11/06/22	Répétition de l'atelier Gospel	9h00-12h00 (Rue Mazelle)
Mercredi	22/06/22	Atelier de développement	18h00-20h00
Samedi	25/06/22	Répétition de l'atelier Gospel	09h00-12h00 (Saint-Avold)
Mardi	28/06/22	Café paroissial avec le pasteur Mourlam	14h30-17h00
Dimanche	03/07/22	Barbecue paroissial au jardin du presbytère	Après le culte
Jeudi- Dimanche	07/07- 10/07/22	Retraite-KT	Vigy

Pour les autres activités paroissiales, merci de consulter le site de la paroisse
www.paroisse-lutherienne-metz.fr ou de téléphoner au pasteur.

Historique de la Fondation Saint Jean

- Part.2 par Jacques Silberreiss



Au-dessus de la porte d'entrée « Vaterhaus » est gravé dans la pierre de Jaumont, la maison paternelle. Un an plus tard, c'est la chapelle qui est inaugurée.



Un nouveau bâtiment est construit sur l'emplacement de l'ancienne auberge. On y grave « Heimat » (en allemand, la maison où l'on a passé son enfance ou celle où on est chez soi) dans la pierre de Jaumont. La plaque sera enlevée après la dernière guerre en raison de l'utilisation à outrance par les nazis de ce mot qui désigne également la patrie. Elle est conservée dans l'atelier.



Un dernier bâtiment a été construit avec l'aide financière d'un officier allemand. Son nom est gravé dans la pierre de Jaumont au-dessus de la porte d'entrée « Langenburg ». C'est aujourd'hui le lieu d'hébergement des adolescents garçons.



La Fondation Saint Jean a connu plusieurs fois des difficultés financières. Elle vivait souvent en totale autarcie. On y trouvait, en limite de la propriété des Petites Sœurs, une grange avec une étable. La fondation possédait des vaches, des cochons, cultivait ses propres légumes, entretenait un grand verger, collectait chaque année, après la fête des récoltes dans les églises protestantes de l'Alsace Bossue, des fruits et légumes donnés par les paroisses, des vêtements pour l'hiver, tricotés par les paroissiennes.



La grange transformée en appartements

Tous les adolescents contribuaient aux travaux de la ferme. Les vaches pouvaient également aller brouter sur une prairie à 500 m de là, entre la rue des Trois Rois et la route de Sarrebruck. Ce terrain a été vendu à la Société des Jeunes Foyers Luthériens en 1954, association créée par le Pasteur Griesbeck pour venir en aide à 31 familles luthériennes sans logement. Avec l'aide de toutes les

bonnes volontés de la paroisse de la rue Mazelle, le projet a été mené à bien. 19 pavillons individuels et un collectif de 12 logements ont été construits là, Mr Rodolphe Silberreiss, comptable, gérant tout le volet financier de l'opération.

Les enfants de ce quartier se souviennent tous des enfants de la Fondation Saint Jean, habillés de la pélerine bleue de la DDASS, en rang par deux, qui passaient par là pour se rendre à l'école protestante de Bellecroix.

Mais, avant cette période récente, la guerre de 39-45 était passée par là.

A cette époque, la directrice de l'établissement était Mlle Steiger, une femme à poigne qui dirigeait la maison d'une main de fer. En janvier 1940, il y avait 75 enfants présents mais des officiers allemands ainsi que des aumôniers étaient venus s'y loger. Les autorités allemandes demandèrent à Mlle Steiger, que tous appelaient « la Tante » ou Tante Lisbeth, de partir. Elle avait adopté une petite fille à St Jean et est allée avec elle dans sa maison en Alsace. Les allemands répartirent certains enfants, vraisemblablement dans des familles, évacuant vers l'Allemagne le groupe restant.



Mlle Steiger devant l'actuelle buanderie

Lorsqu'après le débarquement des alliés, les troupes américaines entrèrent dans la ville de Metz, la Fondation Saint Jean était vide d'occupants. Ils s'y installèrent et le rude hiver 1944-45 arriva. Les américains avaient froids.

Pour se chauffer, ils brûlèrent les archives de l'établissement, ensuite les portes intérieures et enfin les meubles et parquets.

Lorsque les protestants messins reprirent possession de la Fondation, ils firent revenir Mlle Steiger qui est restée jusqu'en 1969. La maison était à reconstruire.

Toutes les paroisses de la Moselle, le Synode, le Directoire envoient de l'argent, le Don Suisse, l'entraide protestante, l'entraide française, la mission intérieure.

Les Américains prennent conscience qu'ils avaient gravement endommagé un orphelinat et viennent régulièrement avec des camions de victuailles et de cadeaux pour les enfants. Ils continueront à venir plusieurs Noël de suite. Certains ont adopté des enfants.

Tout au long de son histoire, la Fondation Saint Jean est restée fidèle aux valeurs du protestantisme : l'ardeur au travail, la responsabilité, la discipline, le sens du devoir et le respect du prochain.

Les différents conseils d'administration qui s'y sont succédés y ont veillé.

D'établissement de bienfaisance, elle est devenue orphelinat puis foyer et enfin Maison d'Enfants à Caractère Social.

Elle a accueilli des enfants en cherchant et trouvant elle-même ses financements puis, l'État est venu progressivement prendre à sa charge l'hébergement des enfants confiés. Les orphelins ont progressivement disparu des effectifs. Il y a, en France plus de demandes d'adoption que d'enfants adoptables. L'État s'est ensuite désengagé au profit des Départements. Aujourd'hui la Fondation accueille des enfants et adolescents confiés aux services de l'Aide Sociale à l'Enfance, soit en mesure administrative, enfants confiés volontairement par les parents conscients de leurs difficultés, soit en mesure judiciaire, enfants retirés de leurs familles par des juges des enfants.

Le Département règle mensuellement les frais de prise en charge.

Depuis 2020, l'établissement est habilité pour accueillir 52 enfants et adolescents de 3 à 18 ans, 2 mineurs non accompagnés (MNA), et 6 enfants dans trois familles d'accueil salariées de la Fondation (2 par famille).



Paroisse luthérienne de Metz

41 rue Mazelle 57000 METZ

www.paroisse-lutherienne-metz.fr

Conseillers presbytéraux

Yéla DEMELAS ☎ 03 87 51 53 41

Pasteur : Hanitra RATSIMANAMPOKA

☎ 03 87 74 06 38

✉ paroisselutherienmetz@orange.fr

Daniel SILBERREISS ☎ 06 14 35 78 46

